

États financiers
31 décembre 2025

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 26 mars 2026

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

États financiers au 31 décembre 2025

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	587 435 318 \$	560 498 595 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 124 234	42 639 016
Intérêts courus	6 828 734	6 882 028
Souscriptions à recevoir	498 222	552 239
Dividendes à recevoir	31 499	9 728
Remboursements à recevoir	46 837	8 858
Total de l'actif	627 964 844 \$	610 590 464 \$
Passif		
Charges à payer	613 425 \$	577 855 \$
Rachats à payer	318 213	59 273
Montant à payer à des courtiers en placement	-	5 000 000
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	629 975	630 903
Total du passif	1 561 613 \$	6 268 031 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	626 403 231 \$	604 322 433 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	60 439 061 \$	58 994 231 \$
Série F	565 964 170	545 328 202
Total de l'actif net	626 403 231 \$	604 322 433 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	6 286 956	6 079 282
Série F	59 034 288	56 366 816
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,61 \$	9,70 \$
Série F	9,59	9,67
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût		
	587 245 704 \$	543 183 844 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	37 500 674 \$	36 429 476 \$
Revenu de dividendes	1 602 755	166 280
Autres revenus	1 158 460	138 511
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	3 126 909	(1 049 565)
Profit net (perte nette) de change réalisé	8 387 638	(19 627 700)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(17 069 768)	47 464
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(14 394)	(1 378 975)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	928	18 147 197
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	34 693 202 \$	32 872 688 \$
Charges		
Frais de gestion	6 238 198 \$	5 735 020 \$
Frais d'administration du Fonds	261 170	244 423
Coûts de transaction	55 369	38 660
Frais de dépôt	46 669	66 848
Charge liée aux honoraires d'audit	27 429	27 129
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	24 823	22 130
Frais de garde	23 388	14 042
Charge liée aux droits réglementaires	5 399	4 106
Charge liée aux frais juridiques	3 615	3 712
Frais liés au comité d'examen indépendant	1 939	1 904
Frais bancaires	1 275	148
(Économie) liée à la TVH	(149 640)	(107 038)
Charges diverses	-	532
Total des charges d'exploitation	6 539 634 \$	6 051 616 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	28 153 568 \$	26 821 072 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	2 514 571 \$	2 401 666 \$
Série F	25 638 997	24 419 406
Variation du total de l'actif net	28 153 568 \$	26 821 072 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,40 \$	0,41 \$
Série F	0,45	0,47

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	604 322 433 \$	454 344 373 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	28 153 568	26 821 072
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(33 788 781) \$	(29 709 685) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(93 160)	(79 592)
Total des distributions	(33 881 941) \$	(29 789 277) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	12 774 178 \$	23 175 228 \$
Série F	169 542 217	261 788 235
Produit total	182 316 395 \$	284 963 463 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(12 642 724) \$	(13 504 015) \$
Série F	(162 368 760)	(136 257 273)
Coût total	(175 011 484) \$	(149 761 288) \$
Distributions réinvesties		
Série A	1 874 132 \$	1 667 845 \$
Série F	18 630 128	16 076 245
Total des réinvestissements	20 504 260 \$	17 744 090 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	22 080 798 \$	149 978 060 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	626 403 231 \$	604 322 433 \$

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	58 994 231 \$	47 978 277 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 514 571	2 401 666
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(3 074 754) \$	(2 723 709) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(573)	(1 061)
Total des distributions	(3 075 327) \$	(2 724 770) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	12 774 178 \$	23 175 228 \$
Coût des parts rachetées	(12 642 724)	(13 504 015)
Distributions réinvesties	1 874 132	1 667 845
Total des opérations sur les parts rachetables	2 005 586 \$	11 339 058 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	1 444 830 \$	11 015 954 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	60 439 061 \$	58 994 231 \$

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	545 328 202 \$	406 366 096 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	25 638 997	24 419 406
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(30 714 027) \$	(26 985 976) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(92 587)	(78 531)
Total des distributions	(30 806 614) \$	(27 064 507) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	169 542 217 \$	261 788 235 \$
Coût des parts rachetées	(162 368 760)	(136 257 273)
Distributions réinvesties	18 630 128	16 076 245
Total des opérations sur les parts rachetables	25 803 585 \$	141 607 207 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	20 635 968 \$	138 962 106 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	565 964 170 \$	545 328 202 \$

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Tableaux des flux de trésorerie

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	28 153 568 \$	26 821 072 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(16 162)	31 301
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(3 126 909)	1 049 565
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	17 125 137	(18 108 537)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	14 394	(47 464)
Achat de placements	(645 511 785)	(805 785 622)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	604 576 833	691 411 389
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	-	748 072
Charges à payer	35 570	149 716
Dividendes à recevoir	(21 771)	(9 728)
Émission de droits de souscription prépayés	-	-
Intérêts courus	53 294	(2 004 499)
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	(928)	630 903
Montant à payer à des courtiers en placement	(5 000 000)	(9 204 365)
Montant à recevoir des courtiers en placement	-	9 654 000
Remboursements à recevoir	(37 979)	1 806
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(3 756 738) \$	(104 662 391) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(13 377 681) \$	(12 045 187) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	182 370 413	285 625 851
Montants payés au rachat de parts rachetables	(174 752 544)	(149 882 307)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(5 759 812) \$	123 698 357 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 768 \$	16 163 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(9 516 550)	19 035 966
Trésorerie, au début	12 793 467	23 568 887
Équivalents de trésorerie, au début	29 845 549	-
Trésorerie, à la fin	33 124 234	12 793 467
Équivalents de trésorerie, à la fin	-	29 845 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	33 124 234 \$	42 639 016 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	37 553 968 \$	34 424 977 \$
Dividendes reçus	1 580 984	156 552
Intérêts versés	1 275	148

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Prêts bancaires (10,6 %)			
4 641 675	Bausch Health, prêt à terme B de premier rang, privilégié	6 242 505 \$	6 235 857 \$
5 639 461	Diamond Sports, prêt à terme de sortie de premier rang	6 874 103	3 481 148
1 892 501	Directv Financing, prêt à terme	2 602 715	2 604 136
6 923 368	Hertz Corp., prêt à terme B, 30 juin 2028 (SOFR +361,448) (\$ US)	8 348 267	8 001 285
1 366 271	Hertz Corp., prêt à terme C, 30 juin 2028 (SOFR +361,448) (\$ US)	1 647 352	1 578 989
7 465 391	JELD-WEN, prêt à terme B garanti de premier rang (\$ US)	8 647 289	8 909 314
856 393	PYXHLD, prêt à terme de premier rang (\$ US)	861 985	1 116 013
570 929	Pyxus – Intabex, prêt à terme	574 656	787 083
3 110 625	Spencer Spirit IH LLC, prêt à terme B de premier rang	4 145 106	4 288 310
5 500 000	Tronox, prêt à terme B de premier rang	5 480 768	5 884 773
689 157	WildBrain, facilité renouvelable	954 171	964 252
9 721 813	WildBrain, facilité de prêt à terme	13 112 272	13 602 535
7 163 563	WW, prêt à terme de sortie de premier rang	8 922 594	8 696 505
Total	68 413 783 \$	66 150 200 \$	
Actions canadiennes (0,2 %)			
125 000	Dye & Durham Limited	346 412 \$	500 000 \$
477 300	Sherritt International Corp.	239 554	102 620
74 325	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	544 247	390 950
Total	1 130 213 \$	993 570 \$	
Titres à revenu fixe canadiens (42,6 %)			
1 091 400	Aimia Inc., 9,75 %, 14 janvier 2030	1 058 658 \$	1 066 844 \$
4 700 000	AltaGas Ltd., 4,638 %, 15 mai 2026	4 751 653	4 732 509
10 000 000	Canada, 1,0 %, 1 ^{er} septembre 2026	9 895 500	9 914 287
15 000 000	Canada, 4,5 %, 1 ^{er} février 2026	15 113 077	15 024 282
15 000 000	Gouvernement du Canada, 3,0 %, 1 ^{er} avril 2026	15 047 359	15 027 929
15 000 000	Gouvernement du Canada, 3,75 %, 1 ^{er} novembre 2026	15 186 450	15 106 089
15 000 000	Gouvernement du Canada, 4,0 %, 1 ^{er} mai 2026	15 140 250	15 085 377

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (42,6 %)							
<i>(suite)</i>							
9 000 000	Gouvernement du Canada, 4,0 %, 1 ^{er} août 2026	9 126 720	9 085 883	2 975 000	SNC-Lavalin, 7 %, 12 juin 2026	3 007 500	3 026 348
1 000 000	CES Energy Solutions, 6,875 %, 24 mai 2029	1 031 250	1 033 750	10 300 000	Suncor Énergie Inc., 5,40 %, 17 novembre 2026	10 571 255	10 530 567
1 800 000	CEUCN, 6,875 %, 24 mai 2029	1 800 000	1 860 000	9 283 000	Tamarack, 7,25 %, 10 mai 2027	9 176 129	9 436 750
3 401 000	Chemtrade Logistics Inc., 7,0 %, 30 juin 2028	3 434 030	3 520 035	4 700 000	Tamarack Valley Energy, 6,875 %, 25 juillet 2030	4 700 000	4 810 432
800 000	Cogeco Communications inc., 6,125 %, 27 février 2029	800 000	827 838	6 095 000	Telesat Canada, 5,625 %, 6 décembre 2026	4 813 757	6 682 761
12 790 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	6 416 955	4 668 350	3 000 000	TELUS Corp., 6,25 %, 21 juillet 2055	2 998 950	3 144 684
17 270 000	Corus Entertainment Inc., 6 %, 28 février 2030, Reg. S	8 115 132	6 217 200	12 185 000	Tidewater Midstream TWMCN, 8 %, 30 juin 2029, titres de société	11 474 001	9 565 225
19 450 000	DNDCN, 3,75 %, 1 ^{er} mars 2026	18 768 625	18 769 250	4 150 000	Vidéotron ltée, 3,625 %, 15 juin 2028	3 652 000	4 155 436
4 132 500	Dye & Durham Limited, 6,500 %, 1 ^{er} novembre 2028	3 879 888	3 427 299	Total		265 869 291 \$	266 969 145 \$
3 000 000	F, 7 %, 2 octobre 2026	3 004 890	3 011 600	Prêts bancaires étrangers (3,6 %)			
4 000 000	Gibson Energy Inc., 5,25 %, 22 décembre 2080	3 413 813	4 002 153	6 637 136	E.W. Scripps Co., prêt à terme B2 de premier rang	9 311 611 \$	9 241 005 \$
14 811 000	NFICN, 5 %, 15 janvier 2027	12 385 841	14 835 247	9 650 000	Getty Images Inc., 11,250 %, 21 février 2030	12 962 472	12 423 875
1 995 000	North America Construction, 5,000 %, 31 mars 2026	2 029 631	2 006 970	694 426	Wolfspeed Inc., 7,0 %, 15 juin 2031	966 898	774 122
1 400 000	North America Construction, 7,750 %, 1 ^{er} mai 2030	1 442 000	1 447 833	Total		23 240 981 \$	22 439 002 \$
6 200 000	North America Construction, 7,750 %, 1 ^{er} novembre 2030	6 200 000	6 404 084	Actions étrangères (0,3 %)			
11 700 000	Nuvista Energy Ltd., 7,875 %, 23 juillet 2026	11 808 333	11 752 943	10 563	Altera RO	456 162 \$	383 970 \$
14 543 000	Premium Brands, 4,2 %, 30 septembre 2027	13 217 334	14 595 653	45 056	Diamond Sports Equity	833 133	154 513
92 000	Premium Brands Holdings Corp., 5,4 %, 30 septembre 2029	86 785	94 024	285 244	Getty Images Holdings Inc.	501 305	524 317
2 565 000	Premium Brands Holdings Corp., 5,5 %, 31 mars 2030	2 712 210	2 741 405	10 633	RAD, actions	-	14 586
21 500 000	Rogers Communications Inc., 5 %, 17 décembre 2081	20 197 644	21 756 888	724 350	RAD, parts de fiducie	-	9 936
15 356 000	Sherritt International Corp., 9,25 %, 30 novembre 2031	9 411 671	7 601 220	22 677	WW, actions américaines	467 824	908 791
				Total		2 258 424 \$	1 996 113 \$
				Titres à revenu fixe étrangers (34,7 %)			
4 750 000	Alta Equipment Group, 9,0 %, 1 ^{er} juin 2029	5 816 832	5 782 750	4 750 000	Bausch Health, 4,875 %, 1 ^{er} juin 2028	6 111 886	5 847 908
4 750 000	Borr Drilling Ltd., 5,0 %, 8 février 2028	1 878 090	2 499 122	1 800 000	Borr IHC Ltd. / Borr Finance, 10 %, 15 novembre 2028	8 163 642	8 455 327
6 125 000	Briggs Stratton, 6,875 %, 15 décembre 2020	1 806 391	38 837	3 775 000			

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe étrangers (34,7 %) (suite)							
950 000	CALUMET SPECIALTY PROD., 11 %, 15 avril 2026	1 331 560	1 310 958	2 288 473	Rite Aid Corp., 15,0 %, 30 août 2031	-	31 392
8 903 552	CNG Holdings Inc., 16,5 %, 30 juin 2031	11 155 441	10 869 905	3 759 000	SBSAA, 9,75 %, 1 ^{er} mars 2026	3 172 653	3 351 646
3 823 000	CONCOA, 13,13 %, 1 ^{er} mai 2028	5 105 596	4 850 857	8 075 000	Seaspan, 5,5 %, 1 ^{er} août 2029	10 133 482	10 528 985
13 600 000	EG Global Finance Plc, 12,0 %, 30 novembre 2028	19 853 358	20 297 428	18 000 000	Sunoco LP, 3,875 %, 16 juin 2026	18 000 000	18 000 310
7 350 000	Enova International Inc., 11,25 %, 15 décembre 2028	10 613 338	10 670 526	2 862 000	Sunoco LP, 5,875 %, 15 juillet 2027	4 008 403	3 936 124
10 259 000	ESC CB144A RITE AID CO., 7,5 %, 01 déf.	-	-	9 000 000	Titres du Trésor des États-Unis, 2,0 %, 15 mai 2029	11 082 635	11 872 587
1 438 000	ESC CB144A RITE AID CO., 8,0 %, 15 novembre 2026	-	-	8 000 000	Titres du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 30 septembre 2029	10 765 110	10 929 783
2 127 068	ESC CB144A RITE AID CO., 8,0 %, 18 octobre 2024	-	-	4 650 000	Venture Global LNG Inc., 8,25 %, 1 ^{er} juin 2028	6 431 602	6 464 352
1 850 000	FuboTV Inc., 3,25 %, 15 février 2026	2 531 425	2 541 783	7 350 000	Venture Global LNG Inc., 9,0 %, perpétuelles	9 215 986	7 969 665
450 000	GEO, 8,625 %, 15 avril 2029, titres de société	607 451	649 681	7 300 000	Wolfspeed Inc., 13,875 %, 23 juin 2030	11 146 893	10 884 300
9 400 000	Getty Images Inc., 10,5 %, 15 novembre 2030	13 214 859	13 010 721	423 000	Wolfspeed Inc., 2,5 %, 15 juin 2031	537 874	860 052
6 500 000	Graftech Finance Inc., 4,625 %, 23 décembre 2029	6 244 061	6 664 951	Total		216 063 370 \$	217 656 514 \$
2 800 000	Graftech Global Enterprise, 9,875 %, 23 décembre 2029	3 409 910	3 360 768	Fonds communs de placement (0,9 %)			
1 120 000	Guitar Center Inc., 11 %, billets à payer en nature de second rang	232 885	614 540	542 719	Fulcra Credit Opportunities Fund, cat. I	5 095 721 \$	5 410 043 \$
1 325 681	Guitar Center Inc., 11 %, billets à payer en nature de troisième rang	353 607	454 623	Total		5 095 721 \$	5 410 043 \$
5 880 000	Guitar Center Inc., 8,5 %, 15 janvier 2029	6 505 326	6 593 827	Actions privilégiées (0,9 %)			
1 750 000	Hertz, 12,625 %, 15 juillet 2029, 144A (\$ US)	2 236 262	2 422 898	91 700	BCE Inc. (BCE.PR.F)	1 746 491 \$	2 021 985 \$
7 300 000	Mercer International Inc., 5,125 %, 1 ^{er} février 2029	6 228 825	6 428 342	100 000	BCE Inc. (BCE.PR.K)	1 618 200	2 000 000
7 500 000	Microsoft Corp., 2,675 %, 1 ^{er} juin 2060	6 033 358	5 937 262	17 000	Bell Canada Inc., 5,346 %	309 230	357 000
2 050 000	NATCIN, 5,75 %, 15 août 2026	914 478	23 242	1 500 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), actions privilégiées, 4,2 % (GdC à 5 ans + 271), 24 février 2027	1 500 000	1 441 746
6 367 613	Optiva Inc., 9,75 %, 20 juillet 2025	6 727 542	7 861 250	Total		5 173 921 \$	5 820 731 \$
750 000	Phoenix Aviation Capital, 9,25 %, 15 juillet 2030	1 026 694	1 096 892	Total du portefeuille (93,8 %)			
3 597 187	PYXHLD, 8,5 %, 31 décembre 2027	3 465 915	4 440 971		Trésorerie et équivalents de trésorerie (5,3 %)		33 124 234 \$
1 666 256	RAD 15* PIK, 30 août 2031	-	22 857		Autres actifs moins les passifs (0,9 %)		5 843 679
768 770	Rite Aid Corp., 12,05718 %, 30 août 2031	-	79 092	Actif net			626 403 231 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Bank of New York Mellon ¹	29 janvier 2026	\$ CA	310 459 099 \$	\$ US	227 100 000 \$	0,731	0,730	(629 975) \$

Notes

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de AA-.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 30 décembre 2016, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer un revenu et une croissance du capital en investissant dans des titres à revenu fixe, des titres à taux variable, des titres convertibles, des actions privilégiées et des actions ordinaires de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Fulcra Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2025.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 26 mars 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif

considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il

n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de 10 970 593 \$ (31 décembre 2024 – 10 325 796 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	6 079 282	4 921 807
Émission de parts rachetables	1 315 867	2 366 314
Rachat de parts rachetables	(1 302 571)	(1 380 126)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	194 378	171 287
Parts en circulation, à la fin	6 286 956	6 079 282

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	56 366 816	41 844 255
Émission de parts rachetables	17 507 456	26 830 204
Rachat de parts rachetables	(16 778 347)	(13 964 439)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	1 938 363	1 656 796
Parts en circulation, à la fin	59 034 288	56 366 816

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 0,3 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,35 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,85 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le gestionnaire a versé 2 607 984 \$ (31 décembre 2024 – 2 395 883 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 226 417 \$ (31 décembre 2024 – 217 658 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	2 989 683 \$	– \$	– \$	2 989 683 \$
Titres à revenu fixe	–	573 214 861	–	573 214 861
Fonds communs de placement	5 410 043	–	–	5 410 043
Actions privilégiées	5 820 731	–	–	5 820 731
Total	14 220 457 \$	573 214 861 \$	– \$	587 435 318 \$
Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	– \$	629 975 \$	– \$	629 975 \$
Total	– \$	629 975 \$	– \$	629 975 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Équivalents de trésorerie	– \$	29 845 549 \$	– \$	29 845 549 \$
Titres de capitaux propres	7 827 897	–	–	7 827 897
Titres à revenu fixe	–	544 553 498	–	544 553 498
Fonds communs de placement	5 000 000	–	–	5 000 000
Actions privilégiées	1 765 080	1 352 120	–	3 117 200
Total	14 592 977 \$	575 751 167 \$	– \$	590 344 144 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	– \$	630 903 \$	– \$	630 903 \$
Total	– \$	630 903 \$	– \$	630 903 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de crédit		
AAA	13,6 %	20,2 %
AA	3,6	-
A	-	0,7
BBB	4,3	9,8
BB	17,7	17,2
B	19,8	12,2
CCC	6,0	5,9
CC	1,1	-
D	1,7	-
Sans notation	25,5	25,1

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	318 213 \$	- \$	- \$
Charges à payer	-	613 425	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	629 975	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	59 273 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	5 000 000	-	-
Charges à payer	-	577 855	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	630 903	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2025	172 845 984 \$	335 449 913 \$	66 360 710 \$
31 décembre 2024	241 723 941	285 371 760	48 655 466

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 16 349 124 \$ (31 décembre 2024 – 12 146 881 \$).

Fonds de titres de sociétés Fulcra Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	50,1 %	42,5 %

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,5 % (31 décembre 2024 – 0,4 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2025, environ 1,4 % (31 décembre 2024 – 1,8 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 440 521 \$ (31 décembre 2024 – 547 255 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited